

PROJET DE RESERVE FORESTIERE DANS LES GORGES DE L'ORBE

Un projet de réserve est à l'étude en partenariat avec d'autres communes de la région et le Canton.



PLAN D'ALIGNEMENT

Un plan d'alignement pour nos 2 villages est en cours de réalisation par le bureau DTP d'Orbe. Ce plan, commandé par la Municipalité, permettra de supprimer les mentions de précarité. Il devra, bien entendu, être accepté par le Conseil et le Canton.



DEFENSE INCENDIE

L'ECA, pour le centre de secours de Vallorbe et région, recrute des personnes intéressées. Renseignements : Marcel Brechbühl, au 079 610 08 31. (délai d'inscription au 05.11.2015)

MEMENTO

27.10 20h Séance « Police Population » à la salle communale

31.10 09h Visite des mises de bois

07.11 13h30 Mise de bois

01.12. 20h Conseil général

(si vous désirez que la date de votre manifestation soit insérée dans notre memento, merci de nous le faire savoir à admin@lesclees.ch ou par téléphone/fax 024 441 55 22)

Les Clées INFO La Rusille n°1



Bulletin d'information de la commune des Clées

OCTOBRE 2015

www.lesclees.ch

admin@lesclees.ch

Greffe/bourse/contrôle des habitants : 024 441 55 22

Contrôle des habitants : mardi de 10h-11h et de 18h-19h

Déchèterie : mercredi 18h-19h - samedi 10h-11h30



NOUVEAU NE !

Le petit bulletin d'information que vous tenez dans les mains, sera édité 4x par an. Il vous donnera des informations concernant la marche de la commune et vous permettra, si vous le désirez, de mettre une petite publicité gratuite pour annoncer une manifestation ou un service offert. Nous sommes à la recherche d'idées pour le titre et la décoration de la première page de ce Bulletin. A vos crayons !

La Municipalité vous informe qu'elle tient à disposition de toute personne intéressée, **les cartes des dangers naturels** établies dernièrement par le Département cantonal du territoire et de l'environnement, pour consultation au greffe municipal.

DECHETS VERTS



Nouveauté : La Municipalité a décidé de mettre à disposition des habitants des Clées et de La Russille une benne à déchets verts (pour les déchets de taille des haies, arbres et arbustes) pendant 2 semaines au printemps et en automne. Les dates seront fixées et communiquées à l'avance.

Cet automne, cette benne à déchets verts sera mise à disposition sur la place des containers aux Clées et à côté des containers à La Russille,

du 24 octobre au 07 novembre 2015.

Veuillez programmer vos travaux de taille pendant cette période si vous désirez profiter de ce mode d'élimination.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter M. André Buchs au 079 466 46 81 ou notre Syndic, M. René Lambercy au 079 730 13 56.

DISPENSE D'ENQUÊTE - TRAVAUX



Les personnes désirant faire des travaux de minimales importances sont invitées à compléter le formulaire ad hoc, disponible sur le site de la commune, sous rubrique « informations pratiques → construction → demande d'autorisation municipale » ou le demander au greffe municipal.

Les fontaines du village des Clées ont été rénovées par l'entreprise VOS de Valeyres s/Rances car elles présentaient des fissures. Les dalles du porche de l'église ont été bouchardées afin d'éviter les glissades par temps de pluie.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 28 février 2016. Seul M. André Buchs ne se représentera pas pour une prochaine législature.

POLICE POPULATION



Comme annoncé dans le *MEMENTO*, une séance d'information et de préparation du projet « Concept Police Population » est prévue **le 27 octobre à 20h, à la salle communale**. Nous vous attendons nombreux.

PROTECTION DES ARBRES ET HAIES



Le nouveau règlement sur la protection des arbres et haies est à l'étude. Il reste à inventorier les arbres à valeur patrimoniale et paysagère. Toute suggestion est bienvenue pour la protection d'un arbre. Ce règlement devra, par la suite, être encore adopté par le Conseil et le Canton.

Rappel : toute coupe d'arbre ou de haie est soumise à l'autorisation de la Municipalité ou de l'inspecteur forestier.

SECURITE ROUTIERE



Un comptage de véhicules a été effectué aux Clées, sur la rue des Crosets, sur la rue du Tillot (près de l'ancien emplacement des containers) et à l'entrée du Petit Pont. Ces comptages n'ont pas révélé un trafic intense, ni dépassant les vitesses limites, néanmoins la Municipalité se penchera sur ce problème, afin d'améliorer, dans la mesure du possible, la sécurité des habitants du village et spécialement celle des enfants.